

## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 14 juillet 2020, à 13 h 30, via Teams.

Sont présents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président  
M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis  
M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier  
Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Est absent :

M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président

Sont également présents :

Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative par intérim  
Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2020-74**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

### Dépôt du Mémoire de la Communauté métropolitaine de Québec dans le cadre des consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relativement au projet de construction d'un tramway à Québec

#### **Résolution n° E-2020-75**

- Prendre acte du mémoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) ayant pour titre *Construction d'un tramway sur le territoire de la ville de Québec dans le cadre du projet de réseau structurant de transport en commun*, daté de juillet 2020;
- Autoriser la direction générale de la CMQ à rendre public ce mémoire et à procéder à son dépôt auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), et ce, avant le 30 juillet 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 14 juillet 2020

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Ressources humaines - Appel de candidatures – Directeur(trice) de l'environnement

#### **Résolution n° E-2020-76**

---

## PROCÈS-VERBAL

- 2 -

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste de directeur(trice) de l'environnement.
- Désigner les personnes suivantes comme membres du comité de sélection : M. Guy Dumoulin, M. Claude Lebel, M. Harold Noël, Mme Marie-Josée Savard et Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière de la CMQ. M. Claude Lebel agira à titre de président de ce comité.

Référence : Rapport décisionnel du 14 juillet 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Ressources humaines - Appel de candidatures – Agent(e) de secrétariat

#### **Résolution n° E-2020-77**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste régulier d'agent(e) de secrétariat.

Référence : Rapport décisionnel du 14 juillet 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Production du budget consolidé 2021 de la Ville de Québec

Les membres présents prennent connaissance d'une correspondance de la Ville de Québec relativement à la production du budget consolidé 2021 de la Ville de Québec. Un suivi sera fait après avoir reçu plus d'information sur cette demande.

### Avis sur le projet de règlement n° 2020-05-20 de la MRC de Bellechasse

#### **Résolution n° E-2020-78**

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que :
  - La Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que le projet de règlement n° 2020-05-20 modifiant le règlement n° 101-00 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé adopté par la MRC de Bellechasse est susceptible d'augmenter le nombre de navetteurs vers le territoire métropolitain;
  - Le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de Bellechasse dans la mesure où ce dernier porte sur des objets similaires.
- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 14 juillet 2020  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

- 3 -

### Avis sur le projet de règlement n° 309-2020 de la MRC de Lotbinière modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé

#### **Résolution n° E-2020-79**

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que :
  - La Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées dans le projet de règlement n° 309-2020 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière ne portent atteinte à aucune des stratégies et objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement;
  - Le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de Lotbinière dans la mesure où celui-ci porte sur des objets similaires.
- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 14 juillet 2020

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Avis sur le projet de règlement n° 310-2020 de la MRC de Lotbinière modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé

#### **Résolution n° E-2020-80**

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que :
  - La Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées dans le projet de règlement n° 310-2020 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière ne portent atteinte à aucune des stratégies et objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement;
  - Le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de Lotbinière dans la mesure où celui-ci porte sur des objets similaires.
- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 14 juillet 2020

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2020-74 à E-2020-80, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE PAR INTÉRIM